

## Extrait de la réunion du conseil d'administration du vendredi 2 juin 2017

- Point inscriptions  
**Au total 1 826 inscrits.**  
78 inscrits sur La Belle Échappée du Béal.  
**Total 1 jour : 1 470.**  
**Total 2 et 3 jours : 356**
- Point hébergement, situation MDT  
À ce jour, tous les participants aux séjours ayant souscrit l'option hébergement sont placés ; les hébergeurs ont tous été informés.
- Point bénévoles + préparation enveloppes techniques  
Chaque membre du CA doit relancer des bénévoles.  
Des bénévoles ont été sollicités pour la préparation des enveloppes techniques, une équipe devrait se relayer au cours de la semaine.
- Gestion des banderoles, point véhicules  
Récapitulatif concernant la répartition des banderoles et leur gestion.  
Point véhicules OK : rien de particulier à signaler depuis la dernière réunion.
- Exposants / stands  
Le village sera assez conséquent cette année avec la présence d'une quinzaine de stands cyclos ; quelques artisans locaux comme les autres années.  
Le stand du village santé se divisera le dimanche : une partie sera réservée aux villages santé et l'autre à la distribution des housses et des cadeaux concurrents.
- Rencontre LVO  
Notre dernière réunion date du 16 mai, nous avons fait un gros bilan sur les chantiers en cours et de quelle manière les membres de LVO allaient intervenir la semaine précédente et le jour de la manifestation.
- Kakémonos centre ville  
Au total 49 banderoles vont venir égayer les grands axes ambertois, ils prendront place : vers la piscine, la route entre Saint-Pierre et le pont, route de Clermont, rue Emmanuel-Chabrier, vers l'école Henri-Pourrat, avenue de Lyon, esplanade Robert-Lacroix.  
Les séries seront composées de la manière suivante : un kakémono annonceur (avec les logos des sponsors) + La Rand' Auvergne, Les Copains - Cyfac, Le Folklore, La Nocturne du VCA, Le rallye de la Fourme, Les Fourmofolies.
- Animations départ  
Départ animé pour les premiers concurrents qui vont passer la ligne de départ et animation prévue également pour les derniers à la franchir (confettis, pétards).  
Animations prévues sur le podium. Éric se charge de la commande et de l'installation sur place.  
Départ le vendredi et le samedi vers la salle de la Scierie en direction de la Masse.
- Remise des prix  
Récompenses de La Belle Échappée du Béal le samedi après-midi.  
Au scratch seront récompensés les 3 premiers de chaque circuit chrono et les 6 premiers de l'unique classement « Clubs et entreprises ».  
Tombola aux mêmes horaires que l'an dernier : 13 h 00 / 14 h 00 / 15 h 00.

- Panneaux exposition Jean LEBON  
Une expo photo itinérante sur le travail de Jean LEBON, ancien photographe ambertois du début du XX<sup>ème</sup> siècle sera présentée à partir de début juillet dans différents lieux d'exposition aux alentours d'Ambert. Cette exposition a été lancée par le conseil départemental (en partenariat avec l'ex-SIVOM).  
Nous avons été contactés par Christelle GAY car parmi les nombreux clichés figurent un certain nombre de photos de cyclistes. Le conseil départemental va nous faire une sélection de 10 d'entre elles et nous les imprimer sur des grands panneaux que nous mettrons à l'entrée du site.  
Dans la continuité, il y aura un stand avec une exposition photos du même auteur.
- Distribution affiches et mags dans les commerces / info habitants  
Nous avons fait le point sur la répartition, les mags et affiches seront à déposer chez les commerçants vers le 15 juin, concernant les infos habitants nous demanderons à Raymond FOURNIER de constituer une équipe quelques jours avant la manif.
- Préparation sac des communes  
La préparation des sacs aura lieu les 19 et 20 juin dans le garage de la MDV (les après-midi), même équipe que l'an dernier si possible. Claire et Pierre prépareront les documents à mettre dans ces sacs.
- Animation des communes  
Selon Pierre et Jean-Louis, les communes dans lesquelles il y aura une animation cette année seraient Job, Échandelys, Saint-Martin-des-Olmes, Chambon-sur-Dolore, Marsac-en-Livradois et Bertignat.
- Permanence remise des t-shirts  
C'est Pascale MIOLANE qui se chargera de remettre les t-shirt aux bénévoles. La permanence aura lieu le mercredi et le jeudi de 17 h 00 à 19 h 00, le vendredi de 17 h 30 à 18 h 30 ainsi que le samedi (de 15 h 00 à 18 h 00) pour ceux qui n'auront pas pu le récupérer avant.
- Ravitos 2 et 3 jours  
À présent les chiffres des séjours sont clos, Nicolas finalise les échanges avec les responsables des ravitos et/ou commerçants.
- Suivi du calendrier (L'Ardéchoise, La Marmotte d'Olt, rando du Critérium du Dauphiné)  
Réunion pour l'organisation de L'Ardéchoise prévue le 6 juin à 20 h 00 avec les inscrits.  
Rando du Critérium du Dauphiné : départ prévu à 10 h 00, pique-nique prévu à Grenier vers 12 h 30, descente sur Arlanc pour voir les professionnels, et retour prévu sur Ambert à 18 h 00.
- Suivi bénévoles communes extérieures  
Voir avec certaines communes pour la pose de panneaux « *Circulation difficile* » par leur bénévoles.  
Il reste encore 3 communes pour lesquelles nous n'avons pas la liste de leur bénévoles ; Pierre les a relancées.  
Pierre doit demander si La Chapelle-Agnon et Cunlhat peuvent nous mettre à disposition une sono pour diffuser le CD pour la séparation des parcours.
- Préparation journée de remise t-shirts et matériel aux communes  
Rendez vous à 16 h 00 à la maison du Vélo aux membres du CA pour aider à la préparation.  
RDV à 18 h 00 pour les invités au cinéma La Façade.  
Claire doit s'assurer que la sono est bien réservée ainsi que demander 12 tables en plastique.  
Il faut penser à prendre la petite banderole des Copains pour les photos.  
Serge récupérera les clés le 23 juin auprès de Catherine GILBERT.  
Pierre se charge de commander boissons, quiches et pizzas pour le buffet.
- Point sur commande  
**Commande Intermarché** : elle va être passée le 6 juin. Pierre et Nicolas ont rendez vous avec le directeur.  
**Commande Les Airelles** : quiches et pizzas pour le 24 juin, croissants pour le dimanche matin de l'épreuve.  
**Commande Pouget** : pour 2 500 repas ; même tarif que l'an dernier soit 2,40 € le repas.  
**Commande Saint-Verny** : prendre la même base que l'an dernier + 10 %. Pas de commande de vin pétillant, simplement du rosé, du blanc et du rouge. Commande de la boutique idem qu'en 2016.